



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 DECEMBRE 2017

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an deux mil dix-sept, le treize décembre, dans le grand dojo du centre sportif St Exupéry à VILLEBON-SUR-YVETTE.

Membres du comité présents : LE BOT Gilles (président par intérim, et trésorier), Céline TROMPETTE (vice trésorière), Virginie ARMAND (Secrétaire), GESBERT Béatrice, Franck KERYSE.

Membre du comité non présent excusé : Khai Uy PHAM

Egalement présents à la réunion : les professeurs Gilbert GESBERT et Sylvie NOVALLES

Egalement présent, le représentant du Club des As, Patrick Granger (président du club), sur invitation.

Le président, ouvre la séance à 20 H 25.

66 adhérents sont présents ou représentés, soit 49% des votants, le quorum de 25% (soit 33 votants) prévu par les statuts étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

1- BILAN MORAL & SPORTIF

- BILAN MORAL

Effectif

Pour la saison 2017-2018 le club compte 139 licenciés FFKDA, répartis de la façon suivante :

	Saison 2017-2018
Catégorie	Nombre
Karaté Enfants	43
Karaté Adultes	40
Body Karaté	54
Forfait martial (Karaté + Body)	2
Total	139

Répartition hommes / femmes toutes catégories : 64/75

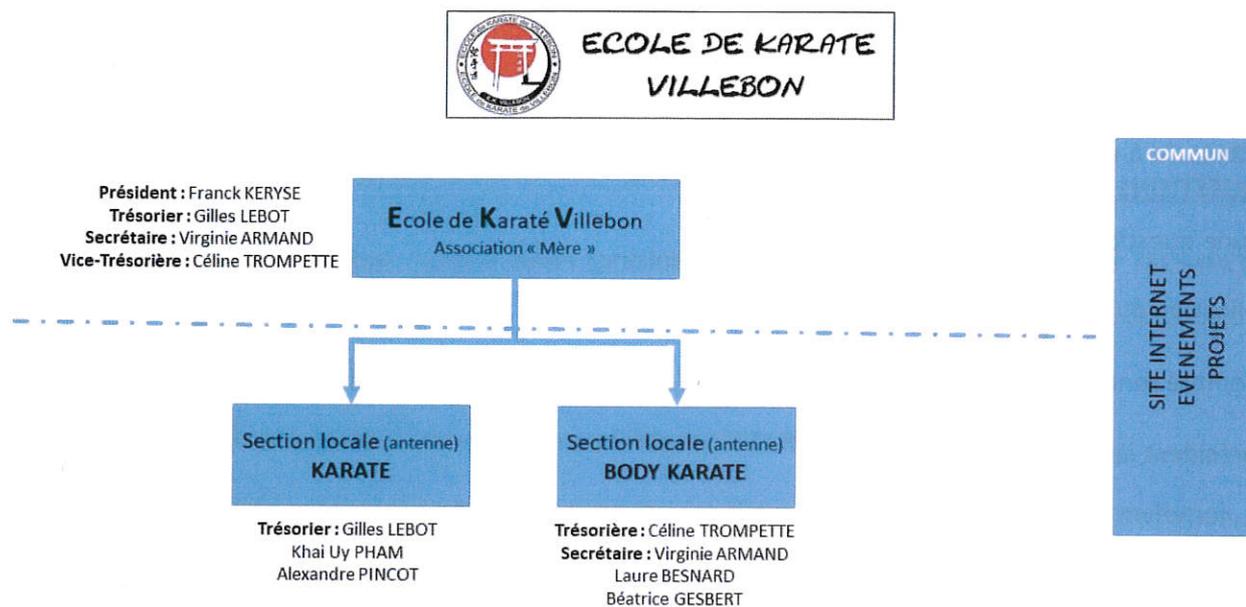
Répartition Villebonnais / Extérieurs : 68/71

Préparation au passage de grade : des licenciés FFKDA d'autres clubs alentours viennent à l'EKV pour préparer leur passage de grade avec Gilbert GESBERT, il faut réfléchir à un forfait pour ces participants qui n'assistent qu'à 1 cours par semaine.

Le budget prévisionnel est présenté et approuvé.

4- SAISON EN COURS

Le bureau présente et soumet au vote une nouvelle organisation pour l'EKV afin de rendre les 2 sections du club plus indépendantes. Ci-dessous le nouveau schéma d'organisation.



13/12/2017

saison 2017-2018

5

Dans la nouvelle organisation, chaque antenne locale, Karaté et Bodykaraté, gère de façon autonome sa section. Notamment sa comptabilité, le choix et la rémunération des enseignants, la pédagogie, la communication etc. Cependant l'association « mère » EKV conserve les responsabilités juridique et budgétaire ainsi que la gestion du site internet, de la page Facebook, des évènements et des divers projets menés par l'EKV.

La décision est validée à la majorité, 4 adhérents sont contre, 5 s'abstiennent.

5- ELECTION DE NOUVEAUX MEMBRES DU BUREAU

Suite à la démission de la présidente Béatrice ANBOUBA, et de Pierre LABRO, membre du bureau, 2 postes sont libres au sein du comité directeur.

2 adhérents se sont présentés et ont été élus par l'Assemblée.

Un nouveau président a été désigné par les nouveaux membres du comité directeur.

Professeurs

Les sections karaté kumité et préparation physique ont été fermées par manque de participants. Les professeurs Patrick URBINO et Mickaël SEZILLE ont été licenciés.

René PRIGENT a été titularisé en tant que professeur de karaté adulte, il assure les cours du mercredi soir et du dimanche matin.

Travaux

Les travaux au centre sportif sont en cours pour encore 18 mois. Les dojos seront disponibles jusqu'en février 2018.

• BILAN SPORTIF

- Un stage expert dispensé par M. CHOURAQUI a eu lieu en octobre 2017. Le club de Vigneux a participé pour moitié au paiement de ce stage. Les participants ont beaucoup apprécié l'événement.
- Les sections Karaté & BodyKaraté ont participé au Téléthon 2017 : démonstrations de karaté et Bodykaraté lors de la soirée organisée par la commune de Villebon sur Yvette.
- Une section karaté « événementiel » se monte pour les prochaines démonstrations.

Manifestations sportives prévues

- Un interclub de Bodykaraté, organisé par l'EKV est prévu le dimanche 4 février 2018 à Villebon sur Yvette
- Le stage annuel de fin d'année de BodyKaraté est prévu le dimanche 24 juin 2018.

Manifestations extra sportives prévues

Un stage de secourisme est organisé par le club des AS : 1 adhérent de l'EKV y participe.

2- BILAN FINANCIER & APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

Les comptes 2016/2017 sont présentés et approuvés en séance.

L'intégralité des comptes pourra être distribuée à tout membre en faisant la demande.

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

3- BUDGET PREVISIONNEL ET REVISION DES COTISATIONS

Le bureau propose d'augmenter l'adhésion au club de 10€ pour la saison 2018-2019, portant ainsi le montant de l'adhésion à 20€. La décision est validée à la majorité, 17 adhérents sont contre, 4 s'abstiennent.

Le tarif de la licence reste le même. Si la licence augmente, le club s'alignera sur le nouveau tarif.

Un adhérent propose de réviser les statuts afin que les membres du bureau paient à nouveau leur cotisation complète. Cela nécessite une AG extraordinaire et la modification des statuts de l'EKV, ainsi qu'une déclaration en préfecture. D'autres adhérents estiment que les membres du bureau, même s'ils ne paient pas leur cotisation, peuvent faire un don à l'EKV. Il n'est pas forcément nécessaire de modifier les statuts.

Composition du nouveau bureau :

Président : Franck KERYSE

Trésorier : Gilles LE BOT

Vice Trésorière : Céline TROMPETTE

Secrétaire : Virginie ARMAND

Membres du comité : Béatrice GESBERT, Khai Uy PHAM, Laure BESNARD et Alexandre PINCOT

Nomination Martine SFEZ présidente d'honneur

En juin 2017, le bureau a souhaité nommer Martine SFEZ présidente d'honneur de l'EKV. Cette décision doit être soumise au vote des adhérents car cette dénomination n'est pas prévue dans les statuts de l'EKV. Le bureau souhaite faire voter cette nomination, mais Martine SFEZ ne souhaite pas être présidente d'honneur, le vote est donc sans objet.

6- QUESTIONS DIVERSES

Aucune question.

Publication du compte rendu de l'assemblée générale :

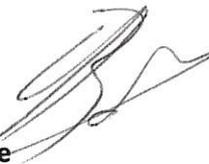
Le compte rendu de l'assemblée générale sera disponible en téléchargement sur le site internet

Le président lève la séance à 22 h 15.

**Le Président
Franck KERYSE**



**Le Trésorier
Gilles LE BOT**




**La Vice Trésorière
Céline TROMPETTE**

**La Secrétaire
Virginie ARMAND**

